

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE

États financiers

31 décembre 2019

REVENUS NETS

ÉTATS FINANCIERS

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	5
Bilan	6
État des flux de Trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 10
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	
Charges ventilées par programme	11

Amstutz Inc.
Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE

Opinion - Nous avons effectué l'audit des états financiers de PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

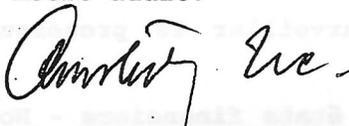
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par R. Amstutz CPA auditeur, CA
Le 27 mars 2020
Montréal, Québec
Permis No: A105202

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 31 décembre 2019

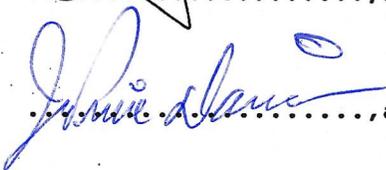
	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
PRODUITS		
Subventions		
Ville de Montréal		
Fonctionnement - Tandem	165 152 \$	161 914 \$
Programme Graffiti	90 000	90 000
Murale - Embellir mon quartier	36 378	32 000
Sommet Montréal	3 160	3 160
Patrouille à vélo	15 986	15 986
RUI	2 100	1 500
Gouvernement du Canada		
Emplois d'été Canada	78 699	63 798
Revenus de gestion	12 581	12 200
Divers	1 645	700
	<u>405 701</u>	<u>381 258</u>
CHARGES		
Fonctionnement - Tandem	163 088	168 115
Programme Graffiti	111 301	98 808
Patrouille à vélo	75 438	66 564
Murale - Embellir mon quartier	38 717	29 531
RUI	3 005	1 649
	<u>391 549</u>	<u>364 667</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	14 152	16 591
ACTIFS NETS au début de l'exercice	<u>91 795</u>	<u>75 204</u>
ACTIFS NETS à la fin de l'exercice	<u>105 947 \$</u>	<u>91 795 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
 BILAN
 au 31 décembre 2019

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	104 593 \$	85 783 \$
Subventions à recevoir	13 500	23 500
Taxes de vente à recevoir	2 655	2 432
Autres sommes à recevoir	<u>78</u>	<u>-</u>
	<u>120 826 \$</u>	<u>111 715 \$</u>
PASSIF ET ACTIFS NETS		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 4)	<u>14 879 \$</u>	<u>19 920 \$</u>
	<u>14 879</u>	<u>19 920</u>
ACTIFS NETS		
Non affectés	<u>105 947</u>	<u>91 795</u>
	<u>105 947</u>	<u>91 795</u>
	<u>120 826 \$</u>	<u>111 715 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur , administrateur
 , administrateur , administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	14 152 \$	16 591 \$
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE		
DU FONDS DE ROULEMENT		
Subventions à recevoir	10 000	(10 000)
Taxes de vente à recevoir	(223)	(154)
Autres sommes à recevoir	(78)	-
Frais payés d'avance	-	1 001
Comptes fournisseurs et charges à payer	(5 041)	4 978
Produits perçus d'avance	-	(226)
	<u> </u>	<u> </u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS		
DE TRÉSORERIE	18 810	12 190
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>85 783</u>	<u>73 593</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>104 593 \$</u>	<u>85 783 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2019

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec le 29 octobre 1987, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La mission de l'organisme est de promouvoir l'amélioration du cadre de vie des citoyens et des citoyennes, ainsi que de tenir des activités en prévention de la criminalité et en prévention incendie, sécurité civile et premiers secours.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 31 décembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme ventile ses charges par programme. Les charges directes attribuées aux programmes sont les frais de formation, les événements spéciaux, les cotisations, les frais de bureau, l'entretien de vélos, les pénalités et autres. Les frais de personnel sont ventilés au prorata des heures travaillées. Les autres charges communes sont réparties à 64% pour le programme Tandem et à 36% pour le programme Graffiti. Le programme Patrouille à vélo comprend 5% des charges suivantes: fournitures de bureau et frais de bureau. 10% des subventions encaissées au 31 décembre sont comptabilisées comme frais de gestion et imputées au programme Graffiti. Ces frais représentent le temps du personnel administratif affecté à la gestion de ce programme.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme bénéficie de l'utilisation de locaux. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions à recevoir, des taxes de vente à recevoir et des autres sommes à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer.

3. IMMOBILISATIONS

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
Les montant des immobilisations passé en charge durant l'exercice est de 2 379\$ (2018 - 3 594\$. Le coût des immobilisations détenues par l'organisme est le suivant:		
Mobilier et équipement de bureau	13 130 \$	10 751 \$
Ordinateurs	10 942	10 942
Logiciels	<u>82</u>	<u>82</u>
	<u>24 154 \$</u>	<u>21 775 \$</u>

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
 NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 31 décembre 2019

4. COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
Vacances à payer	7 200 \$	9 870 \$
Charges à payer	7 679	8 032
Sommes à remettre à l'État	<u>-</u>	<u>1 044</u>
	<u>14 879 \$</u>	<u>18 946 \$</u>

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs et charges à payer.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir, aux taxes de vente à recevoir et aux autres sommes à recevoir.

6. CONVENTIONS ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les conventions de financement avec la ville de Montréal sont pour l'année civile et se sont terminées le 31 décembre 2019. De nouvelles conventions sont signées pour une nouvelle durée d'un an et de trois ans pour le programme Graffiti.

La ville de Montréal peut mettre fin aux conventions en tout temps sur un avis de 30 jours, en acquittant proportionnellement le coût des activités déjà réalisées.

Pour l'exercice 2019, 80% (2018 - 80%) des produits de l'organisme proviennent de la ville de Montréal. En date des états financiers, rien ne porte à croire que la ville cessera de verser les subventions.

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
 CHARGES VENTILÉES PAR PROGRAMME
 exercice terminé le 31 décembre 2019

2019

2018

	Tandem	Graffiti	Patrouille à vélo	Murale	RUI	Total	Total
PRODUITS							
Subventions							
Ville de Montréal							
Fonctionnement - Tandem	165,152 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	165,152 \$	161,914 \$
Programme Graffiti	-	90,000	-	-	-	90,000	90,000
Murale - Embellir mon quartier	-	-	-	36,378	-	36,378	32,000
Sommet Montréal	3,160	-	-	-	-	3,160	3,160
Patrouille à vélo	-	-	15,986	-	-	15,986	15,986
RUI	-	-	-	-	2,100	2,100	1,500
Gouvernement du Canada							
Emplois d'été Canada	-	15,689	63,010	-	-	78,699	63,798
Revenus de gestion	12,581	-	-	-	-	12,581	12,200
Divers	1,645	-	-	-	-	1,645	700
	<u>182,538</u>	<u>105,689</u>	<u>78,996</u>	<u>36,378</u>	<u>2,100</u>	<u>405,701</u>	<u>381,258</u>

	Tandem	Graffiti	Patrouille à vélo	Murale	RUI	Total	Total
CHARGES							
Salaires et charges sociales	138,954	50,636	71,308	1,002	1,106	263,006	260,197
Enlèvement de graffitis	-	32,721	-	-	-	32,721	21,848
Réalisations - murale	-	-	-	31,100	-	31,100	20,000
Activités - murale	-	-	-	2,244	-	2,244	1,944
Honoraires professionnels	2,356	9,651	-	-	600	12,607	10,634
Frais de déplacements	2,381	1,033	130	28	211	3,783	4,035
Assurances	1,041	560	-	-	-	1,601	1,600
Courrier et frais postaux	17	90	-	-	-	107	48
Fournitures de bureau	517	185	17	-	176	895	1,228
Frais de bureau	10,450	4,194	2,322	130	43	17,139	17,139
Imprimerie	1,866	1,231	49	842	281	4,269	3,606
Frais de gestion	-	9,000	-	3,371	210	12,581	12,200
Équipement de bureau	1,635	207	158	-	378	2,378	3,595
Formation	1,000	32	283	-	-	1,315	301
Entretien de vélos	-	-	492	-	-	492	449
Intérêts et frais bancaires	756	105	-	-	-	861	837
Internet	668	380	-	-	-	1,048	1,111
Cellulaire	1,007	1,031	679	-	-	2,717	3,296
Télécommunications	440	245	-	-	-	685	599
	<u>163,088</u>	<u>111,301</u>	<u>75,438</u>	<u>38,717</u>	<u>3,005</u>	<u>391,549</u>	<u>364,667</u>

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>19,450 \$</u>	<u>(5,612) \$</u>	<u>3,558 \$</u>	<u>(2,339)</u>	<u>(905) \$</u>	<u>14,152 \$</u>	<u>16,591 \$</u>
---	------------------	-------------------	-----------------	----------------	-----------------	------------------	------------------